

Noirs esclaves et affranchis en Amérique ibérique

Carmen Bernand

Membre de l'Institut universitaire de France. Professeur à l'université de Paris X-Nanterre

La traite des Noirs joua un rôle de premier plan dans l'expansion économique de l'Occident. Douze millions de captifs furent transportés de l'Afrique dans les Amériques entre 1500 et 1870. Plus d'un million et demi moururent au cours de la traversée atlantique. Enfin, un nombre important mais difficile à chiffrer périt avant même d'embarquer. En 1700 la population noire des Amériques était d'environ trois cent trente mille âmes ; en 1800, elle s'élevait à trois millions et vers 1850, alors que la traite avait été abolie depuis longtemps, elle était de six millions. Ces chiffres sont évocateurs d'un système qui, tout en étant ancré dans des temps anciens, connut avec la colonisation des Amériques une ampleur sans précédent et devint l'une des conditions de la modernité en Occident. Au-delà des chiffres, Carmen Bernand décrit ci ce que fut la réalité esclavagiste en Amérique ibérique, de la traite à l'affranchissement, dans les villes et les campagnes.

Traite officielle et traite clandestine

La diminution catastrophique de la population indienne, sous le choc de la conquête et des épidémies, et la promulgation par la Couronne d'Espagne de lois interdisant la servitude des Indiens favorisa l'introduction d'esclaves africains. Cet esclavage noir existait déjà dans la péninsule ibérique et les premiers hommes de couleur qui accompagnaient les conquistadores étaient nés en Espagne ou au Portugal. L'Espagne, qui veillait à garder le monopole économique dans le Nouveau Monde accorda quelques *asientos*, ou licences, à des particuliers pour importer un nombre déterminé d'esclaves, moyennant le paiement d'une taxe. Ces esclaves provenaient de différentes nations africaines : les plus réputés étaient ceux de la côte de Guinée mais, lorsque les Portugais furent contrés sur ce marché par les Hollandais et les Anglais, ils s'installèrent plus au sud, au Congo et en Angola, où les réserves humaines semblaient inépuisables. D'où l'importance des Noirs bantous, surtout au XVIII^e siècle, dans le peuplement des Amériques.

Comme la demande était forte, notamment dans les Caraïbes où la population indienne avait quasiment disparu, les cargaisons légales – celles qui avaient été autorisées par un *asiento* – ne suffirent pas. La contrebande fleurit très tôt à partir du milieu du XVI^e siècle, par voie des corsaires armés par les monarchies européennes qui avaient été exclues du monopole américain par le traité de Tordesillas. Les flibustiers introduisirent clandestinement un nombre inconnu de Noirs en échange de cuirs et autres produits de la région.

Lorsque la conjoncture européenne changea à la suite du traité de Ryswick (1697), l'Angleterre, la Hollande et la France prirent une part active dans la traite, activée par l'essor du marché du sucre. Il faut attendre le XIX^e siècle pour que ce trafic soit aboli, par l'Angleterre d'abord en 1807, puis

par l'Espagne en 1817. Cependant le Portugal continua à introduire des esclaves clandestinement dans les Caraïbes et dans le Rio de la Plata à partir du Brésil. L'abolition de la traite n'impliqua pas automatiquement celle de l'esclavage.

L'esclavage noir prit des modalités différentes selon les régions et selon le travail effectué. Il faut donc distinguer celui qui était lié à l'exploitation des plantations – canne à sucre, tabac, coton – de celui qui était courant dans les villes et qui concernait les activités domestiques ou des petits métiers. La vie d'un esclave en milieu urbain était moins contraignante et les possibilités de racheter la liberté plus grandes que dans les campagnes. Cela était aussi vrai pour le Brésil. D'autre part, bien que le Brésil ait été le premier producteur de sucre, il eut aussi d'importantes plantations au Mexique, au Pérou et, à la fin du XVIII^e siècle, à Cuba. Les activités minières constituent un autre cas d'emploi de main d'œuvre servile mais, dans cette branche, les Indiens participèrent davantage à l'extraction du minerai, notamment dans les mines de Potosi et d'Oruro.

Plantations sucrières et résistances

L'économie de plantation au Brésil démarra dans les années 1570, avec l'installation de planteurs originaires de Sao Tomé en Afrique. La Compagnie de Jésus développa l'élevage et les moulins sur les terres qui leur furent données pour subventionner les missions. Dans les premiers temps, le travail dans les moulins était effectué surtout par une main d'œuvre servile indienne. Mais la forte demande mondiale de sucre exigeait un rendement toujours plus fort et, progressivement, les Indiens furent remplacés par des Africains, plus résistants et plus habiles. Entre 1600 et 1650, au moins deux cent mille esclaves furent introduits au Brésil. Ils constituèrent environ la moitié de la population coloniale au XVII^e siècle, alors qu'à la même époque ils ne représentaient que 2 % de la population de l'Amérique hispanique.

Le contrôle de cette population d'esclaves s'avéra bien difficile et le « marronage » devint une pratique courante, qui ne fut d'ailleurs pas exclusive du Brésil. La création dans un environnement nouveau de *quilombos* ou de *palenques*, c'est-à-dire de sociétés africaines d'esclaves fugitifs, fut un phénomène de grande ampleur dans tout le continent. Parmi les dix principaux *quilombos* brésiliens, sept furent détruits deux ans après leur constitution. Mais le plus important fut la « République noire » de Palmares, dans le Pernambouc, qui réussit à se maintenir pendant presque tout le XVII^e siècle.

Le début de la crise sucrière du Brésil commença aux alentours de 1680, avec la concurrence des plantations de la Jamaïque et de Saint-Domingue. En 1778, à la suite du règlement du conflit qui opposait l'Espagne et le Portugal, les comptoirs de Fernando Po et de Anabon en Afrique furent transférés aux Espagnols, qui purent ainsi contrôler l'une des sources de la traite. Cet événement donna un coup d'envoi à l'industrie sucrière de Cuba, qui jusque-là n'avait pas été prépondérante. La révolte des esclaves de Saint-Domingue et la ruine des planteurs accélérèrent le processus de transfert des technologies et des capitaux dans l'île espagnole, qui connut un essor sans précédent.

Dans toutes les régions sucrières, la production de l'eau-de-vie accompagna le travail agricole et industriel. Très vite les boissons distillées s'imposèrent dans les villes et dans les campagnes. Plus fortes que les bières traditionnelles de maïs, d'agave et de manioc, elles devinrent omniprésentes dès le XVIII^e siècle, avec leurs conséquences connues : ébriété, alcoolisme, violences mais aussi lien social.

Esclaves et affranchis des villes

L'image popularisée par Gilberto Freyre des esclaves rattachés aux *engenhos* du Brésil et vivant sous un régime autoritaire paternaliste ou celle, moins romantique, des plantations des Caraïbes, n'épuisent pas la réalité esclavagiste des Amériques. Car, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, beaucoup d'esclaves étaient achetés pour être à la fois des domestiques et des journaliers par des familles qui n'étaient pas toujours des plus aisées, et qui subsistaient grâce à l'ingéniosité et au labeur de leurs

serviteurs. L'importance de l'esclavage urbain, aussi bien dans les royaumes d'Espagne qu'au Brésil, n'est plus à démontrer et, dans bien des cas, préfigure l'émergence d'un prolétariat de couleur.

Quelles en sont les caractéristiques ? En premier lieu, la proximité physique entre l'esclave et le maître. Mais l'esclave urbain n'est pas confiné à la maison et circule dans les espaces publics : la rue, les places, les marchés, les tavernes, les parcelles cultivées en périphérie de la ville. La fréquentation de ces lieux le met en contact avec les autres, lui procure de l'information et l'entraîne dans la rumeur et les commérages. La rue lui offre un espace de liberté que d'autres personnes comme les femmes des élites, pourtant de condition libre, ne connaissent pas. Enfin, même si les villes de l'Amérique hispanique n'ont pas encore la densité de celles d'aujourd'hui, elles sont tout de même très peuplées pour l'époque et favorisent, dans certaines zones, l'anonymat ou la dilution des liens personnels.

La circulation des esclaves urbains est consubstantielle au système, puisque la plupart de ces serviteurs étaient placés comme journaliers dans des ateliers. L'argent qu'ils recevaient pour leur travail allait au maître, qui rentabilisait ainsi le prix d'achat et d'entretien de l'esclave, mais celui-ci pouvait garder une partie de ce pécule en vue du rachat de sa liberté. Il est intéressant de remarquer que ce n'est pas dans le cadre étroit et archaïque des corporations que les Noirs et les mulâtres exercèrent leurs activités, bien qu'on les y trouve malgré les interdits, mais dans le travail libre salarié, modalité que la Couronne d'Espagne s'efforça d'encourager dès le XVI^e siècle, et qui finit par déplacer l'esclavage, trop coûteux. Or ce furent les mulâtres et les métis, les gens désignés sous le terme générique de *castas*, qui constituèrent ce prolétariat.

Un statut juridique ambigu

S'il est vrai que, d'un point de vue juridique, les seuls à être réduits en esclavage étaient les Noirs africains, dans les faits beaucoup de situations ambiguës montrent les difficultés d'établir une frontière entre ceux-là et d'autres catégories sociales. L'esclavage indien avait été interdit par les *Leyes Nuevas* au milieu du XVI^e siècle. Cependant, certains statuts intermédiaires et ambigus, comme les *naborías* des Antilles et Terre Ferme, les *yanaconas* ou les *peinadillos* andins, impliquent la privation, ou la restriction, de la liberté. Au XVIII^e siècle, le développement du *concertaje* dans le monde rural indigène constitue une forme d'esclavage par dettes. Sans compter le statut servile des *chinos filipinos*, introduits à Acapulco en provenance des Philippines.

Enfin, n'oublions pas qu'à l'époque coloniale la liberté n'est pas, dans la pratique, le contraire de l'esclavage. Les Noirs affranchis jouissent d'un statut ambigu et à plusieurs reprises on veut les obliger à vivre avec des « maîtres » pour les sédentariser. Et que dire de la liberté des femmes, surtout quand elles font partie des élites ? La frontière entre la privation de liberté et sa jouissance est dans bien des cas difficile à tracer. En Amérique hispanique, le statut des esclaves était régi par un corpus médiéval de lois, les *Siete Partidas*, promulguées par Alphonse le Sage. Bien qu'étant privés de liberté, ils jouissaient de quelques droits : ils pouvaient se racheter et l'Église les encourageait à se marier, car on pensait que la vie conjugale était un élément de stabilité et d'intégration. Le maître ne pouvait pas les maltraiter sans raison. Il avait l'obligation de les vêtir et de les nourrir convenablement. Si ces conditions n'étaient pas remplies, l'esclave pouvait exiger devant un tribunal présidé par le Défenseur des Pauvres, de changer de maître. Pour cela, il lui fallait obtenir une sorte de « reçu », appelé « papier de vente », où le maître marquait le prix estimé pour l'esclave et signalait ses défauts. Muni de ce papier, qui, en principe, ne pouvait pas lui être refusé, l'esclave parcourait la ville à la recherche d'un nouveau maître disposé à payer cet argent pour l'acquérir. Si au bout d'un certain temps il ne trouvait pas d'acquéreur, il lui restait trois possibilités : prendre la fuite – ce qui n'était pas toujours facile –, retourner chez son ancien maître, ou encore – et c'était la pire des solutions – être vendu « hors du pays », c'est-à-dire, dans une autre ville ou campagne.

Telles étaient les lois, mais celles-ci n'étaient pas toujours respectées. Ce qui est important de signaler ici c'est qu'entre le maître et l'esclave il existe au moins deux intermédiaires : l'Église et le

système juridique. L'Église constitua pour les esclaves et les Noirs libres un recours pour faire valoir leurs droits de se marier et de choisir leur conjoint.

La valeur de la liberté

La valeur des esclaves variait selon l'âge, les forces et les défauts. En général, elle augmentait avec l'instruction et l'apprentissage. Il y avait des esclaves qui avaient été acquis uniquement pour travailler dans la rue, avec l'obligation de remettre à leur maître tout l'argent du salaire jusqu'à atteindre le prix que celui-ci avait payé pour l'acheter. Ils ressemblaient aux « engagés » français du XVII^e siècle ou aux *indentured men* de la même époque. Le maître pouvait acheter pour son esclave, s'il était habile de ses mains, une « boutique », sous condition que le journalier lui remette la totalité de ses gains. Mais si l'esclave avait du succès, il était très difficile de le contrôler. Les esclaves journaliers étaient durement exploités. Quand l'esclave possédait un métier qualifié – musicien, cuisinier, parfumeur, perruquier... –, le maître répugnait à s'en séparer, même si l'esclave avait réuni l'argent du rachat. Un des arguments avancés par le maître dans ces cas-là était que l'esclave n'avait pas le droit de tirer profit des investissements qu'il avait faits pour lui apprendre un métier.

Les cas de manumission dans le monde ibérique ne sont pas rares. Un maître pouvait affranchir ses esclaves en récompense pour les services rendus. Mais souvent ces affranchissements impliquaient des conditions : par exemple, l'ancien esclave devait rester auprès du maître et l'accompagner jusqu'à sa mort. Les mulâtres, les esclaves nés dans la maison du maître et les femmes avaient plus de chances d'être émancipées. Cependant, le plus souvent, les esclaves eux-mêmes rachetaient leur liberté, soit en réunissant un pécule soit en la payant par tempéraments, par un procédé appelé *coartación*. Les enfants de ces affranchis étaient considérés comme libres, mais les préjugés à l'égard de leur passé servile entravaient leur pleine intégration sociale.

La liberté, que l'esclave souhaitait par dessus tout, était dans bien des cas difficile à vivre pour ceux qui n'avaient pas de famille. Quant aux femmes esclaves, on considérait comme une marque d'estime de les avoir achetées pour servir à l'intérieur de la maison, ce qui leur évitait les dangers de la rue. Ces femmes n'hésitèrent pas à dénoncer leur maître, s'il les envoyait faire des courses, même si cela impliquait pour elles plus de liberté de mouvements. Les documents du XVIII^e siècle soulignent l'importance que ces servantes accordaient à l'honneur justement pour contrebalancer leur statut.

La violence des maîtres est un fait incontestable : coups, enfermement, humiliations, injures, sont des accusations fréquentes. Cette violence s'exerce davantage sur les femmes que sur les hommes, sur les personnes vieilles et malades que sur les jeunes bien portants. Quand l'esclave ne peut plus se rendre utile, il peut être rejeté comme une vieille chose. Les victimes portent plainte contre cette ingratitude, qui apparaît comme l'injustice majeure. Les coups à la rigueur sont plus tolérables que cette attitude d'indifférence ou de mépris, affichée par un maître à l'égard de celui ou de celle qui a partagé sa vie.

Indépendance et abolition

Les guerres d'indépendance proclamèrent le rejet de toutes les formes de servitude, mais l'esclavage se maintint encore quelques décennies à Cuba et au Brésil et il ne fut respectivement aboli qu'en 1886 et 1888. Les raisons de cet ajournement sont à la fois économiques et politiques. D'une manière générale, les propriétaires terriens s'y opposèrent, donnant comme argument l'état désastreux des campagnes au terme des luttes civiles. On avança aussi l'intérêt supposé des esclaves à rester sous le toit des maîtres, où ils trouvaient protection contre les aléas de l'existence. Mais on craignait surtout l'instauration d'une petite bourgeoisie de couleur, cette « pardocratie » qui avait commencé à émerger à Caracas à la fin du XVIII^e siècle et à l'égard de laquelle le Libertador Simón Bolívar éprouvait une méfiance ouverte. Car le ressentiment des descendants

d'esclaves ne pouvait déboucher que sur une explosion sociale.

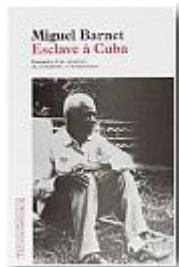
Au Pérou, où la condition des esclaves urbains avait été plus dure qu'au Vénézuéla, l'arrivée des troupes du Libertador San Martin à Lima, en 1821, fit craindre une rébellion des Noirs et des mulâtres. Selon les témoignages des voyageurs, Lima était dominée par la plèbe. À partir de 1840, les manumissions se multiplièrent mais, pour s'acquitter du prix de leur liberté, les esclaves s'endettaient et retombaient dans une forme de dépendance qui ressemblait fort à leur ancienne condition. L'esclavage fut aboli en 1854, mais la discrimination dont les Noirs avaient fait l'objet demeura. Désormais se posa un autre problème dans tous les nouveaux États latino-américains, celui de l'intégration des populations de couleur dans la nation.

Carmen Bernand

Mai 2002

Copyright Clio 2021 - Tous droits réservés

Bibliographie



Esclave à Cuba
Miguel Barnet
Gallimard, Paris, 1968



Esclaves et affranchis d'origine africaine
Carmen Bernard
In Cahiers Internationaux de Sociologie, vol. CV p. 325-340 - 1998,



Maîtres et esclaves
Gilberto Freyre
Gallimard, Paris, 1978



Histoires d'esclaves dans la péninsule Ibérique
Alessandro Stella
Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (Editions de l'EHESS); (Rech. His. Sci. Soc.), 2000, Paris, 2000



La traite des Noirs
Serge Daget
Ouest-France Université, 1990



The making of New World slavery. From the baroque to the moderne
1492-1800
Robin Blackburn
Verso, London-New York, 1997